# AMICALE DU 6<sup>E</sup> CUIRASSIERS









Lieutenant-Colonel VANDER-BRIGGHE - 06 81 99 10 41 60 rue Louis-Blériot 59130 LAMBERSART

Bernard TOP - 03 62 92 30 11 bernardtop@sfr.fr

Siège Socia

Amicale des Anciens du 6<sup>e</sup> Cuirassiers 12<sup>e</sup> Cuirassiers Quartier Valmy BP 119 – 45161 OLIVET CEDEX Section Maginot : FRAM 230

# REPUBLIQUE FRANÇAISE 2ème BRIGADE BLINDEE

# 6-12ème REGIMENT DE CUIRASSIERS



# Ordre du jour n° 98

du 13 avril 2006

"Les combats d'ALGERIE appartiennent désormais à l'Histoire. Histoire écrite par l'Armée française, par l'Arme blindée cavalerie et par les cuirassiers du 6<sup>ème</sup> régiment en particulier; histoire de sueur et de sang, d'héroïsme et d'abnégation, de fidélité et de discipline; histoire de soldats, au service de leur pays.

La FRANCE a reconnu aujourd'hui ces hauts faits accomplis par ses fils sur la terre africaine. Aux côtés des noms glorieux des batailles gagnées par le 6<sup>ème</sup> régiment de Cuirassiers partout en EUROPE, figurent maintenant les lettres AFN, pour AFRIQUE DU NORD et les dates 1956-1962, à jamais brodées dans les plis de son étendard et gravées dans la mémoire collective.

Qui se souvient des combattants de FLEURUS, de L'AVRE ou de MONTDIDIER, se souviendra aujourd'hui de ceux de TEBESSA, de LAMY ou de CONSTANTINE.

Anciens du 6<sup>ème</sup> cuirassiers, qui aujourd'hui êtes présents à nos côtés ou fidèles par la pensée, cet étendard par cette inscription, vous appartient.

Soldats du groupe d'escadrons  $6^{\text{ème}}$  cuirassiers soyez fiers d'en être les dépositaires.

Cet emblème est plus encore aujourd'hui, le lien unissant les générations qui ont eu l'honneur de le servir et parfois de mourir sous ses trois couleurs.

A l'heure où une mission se termine pour le régiment, vous, anciens des batailles du passé, soyez fiers de vos jeunes revenant d'AFRIQUE.

Comme vous, au service de la France ils ont su y faire perdurer les vertus du ROY CAVALERIE.

« NEC PLURIBUS IMPAR »"

Le colonel Charles **Beaudouin** commandant le 6-12<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers



# Les Mots Des Présidents





# Mot du président d'honneur Daniel Pierlot.

Notre Président (voir ci-dessous) à raison d'employer le mot « avenir ». Effectivement notre amicale n'est pas morte, seulement malade. Fortement malade dirais-je par rapport à l'âge de ses adhérents. Mais, comme dit un proverbe bien connu, « tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. »

Deux sentiments me viennent à l'esprit :

- De la nostalgie. Depuis 1991, année de mon départ de l'armée, je vous ai rejoints dans ce beau mouvement de fraternité, de camaraderie, de sens patriotique, entraîné par le général de Saint Salvy. Chargé de mission, secrétaire général au départ de notre ami Héliou, vice-président, président, toutes ces fonctions laissent des traces.
- De la satisfaction. Quel plaisir d'avoir accompli toutes ces missions et surtout d'avoir rencontré des gens formidables, des frères d'arme, des camarades, des amis.

Oui, l'amicale a encore de beaux jours et notre bulletin se doit de faire perdurer cette liaison qui assure l'amitié entre tous et toutes.

En ces temps propices aux vœux, et, malgré nos gros problèmes de santé, Claudine et moi profitons de ce mot pour vous souhaiter une excellente année 2024, surtout des vœux de « pas trop mauvaise santé ». Et par Saint Georges...

### Mot du Président

À l'heure où sortit le bulletin, nous n'avions pas encore pu nous réunir en bureau et certaines questions, évoquées lors de notre A.G., sont restées sans réponse.

Rassurez-vous, elles font toujours parties de mes préoccupations car elles sont l'avenir de notre amicale.

Avenir! Un mot qui peut faire sourire; pourtant notre amicale a encore un avenir, à nous de le bâtir.

En cette période de rêve, propice aux déclarations les plus folles, votre Président se devait de proclamer son espoir. Espoir en un monde meilleur, plus juste, plus tolérant, plus fraternel. Espoir en une amicale où chacun trouvera l'épanouissement recherché.

Un bon Noël à tous et une bonne année 2024.



Dehors La nuit est noire, mais dedans, la maison est pleine de lumière. Bleu et aussi rouge foncé, les nœuds des cadeaux. Vert le beau sapin qu'on a patiemment décoré. Argent la guirlande. Blancs les flocons de neige. Jaune d'or les bougies. Transparentes les larmes de joie.

Rose les joues...Mery Christmas.

# SOMMAIRE

Page de garde.
 Ordre du jour n°98.

3 Les mots des Présidents.

4 Carnet du bulletin.

5 La Moskova.

6 et 7 Journées nationales harkis.

8 Panorama colonel Brière.

9 Souvenirs, souvenirs.

10 Extrait de bulletin ancien.

11 Diverses infos.

12 Infos en vrac.

13 La bataille de Koursk.

14 Il était une fois.

15 Le mot du trésorier.

16 La St Georges au 12.

Tous les membres de votre CA se joignent au président



pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une







### Adhésions.

Mlle Isabelle ROBINARD - 1 ter rue des Carriveaux

02320 Cessières - 06.84.16.23.96

M. Jean-Marie RICQ – ancien du 5° Cuir-154/13 ter, rue Jules Guesde - 59150 WATTRELOS MDL/C Eric TOURNAIRE – 14 route de Sandillon – 45650 ST JEAN LE BLANC - 01944795

## Enquête concernant la distribution du bulletin :

Sur 15 réponses reçues, voici la liste des adhérents qui souhaitent recevoir le bulletin par internet uniquement : Général de MONCUIT, Général MOITTIE, Lcl DAVID, Lcl GENDRAULT, CES MOUILLE, Mr LAMBLET, Mr FELBACQ, Mme CLAUSSE Mr Guy DAMBRINE.

# Courriers reçus concernant le bulletin.

### Général de Moncuit ;

Merci du dernier envoi du bulletin de l'Amicale du 6° Cuirs.

L'envoi par mail me convient.

Cordialement.

# Lcl Rodrigues;

Bravo pour cette édition particulièrement riche.

Je regrette de n'avoir pas réagi à temps pour l'AG mais je n'aurais pas pu me libérer.

### Abbé Dewailly;

Merci de votre envoi qui rappelle les bons moments vécus, fondations de tout ce que nous avons à construire chaque jour. Et les occasions ne manquent pas dans ce monde en folie... Que l'Esprit de Dieu nous guide ! Cordialement.

### Isabelle Robinard;

Un grand merci pour l'accueil à Saint Hilaire. Ce fut une très belle journée chargée en émotions.

Un bonheur de rencontrer deux personnes qui ont côtoyé mon père et partagé des moments de vie.

Amicalement.

### Yves Tranchart;

Bien reçu le bulletin, très intéressant. À plus.

# Michel Pelletier;

Bien reçu. Très intéressant.

# Daniel Jacquart;

Merci. Reçu et publier.

Bien cordialement.

### Jean-Claude Maury.

Merci pour votre beau bulletin que je vais lire ce dimanche

Bien cordialement.

### Courrier de Claude MARGERIN.

Merci M.TOP d'avoir signalé notre misère Physique aux amicalistes qui se souviennent de nous. J'espérai avoir de la visite le jour de l'A.G., notre maison n'étant située qu'à 300 mètres de la salle des fêtes. La prochaine fois, je compte sur vous.

### Réponse.

Il est vrai que le jour de l'A.G. le travail ne manque guère aux organisateurs « âgés ». Est-ce une bonne excuse ? Je passe le message aux amicalistes.

### Concernant le colonel A. Brière.

Son petit-fils Augustin Brière est Lieutenant-colonel. Il est le fils de Maurice Brière, lui-même fils du colonel André Brière.

### Du renfort pour le bureau

Mme Agnès Michen a souhaité aider à la réalisation du Bulletin.

Sa proposition sera soumise à vos votes lors de la prochaine A.G. à OLIVET.

# La Moskova

(7 septembre 1812)

Le 12 septembre au quartier Valmy « le Dauphin Cavalerie » fêtait l'anniversaire de la bataille de la Moskova, mais également le 80° anniversaire de la recréation du 12° au sein de la 2° DB.

La Journée avait commencé sous des trombes d'eau, mais St Georges veillait et toutes les activités purent se dérouler sans réel problème.

Cette cérémonie fut placée à la fois sous de signe de l'originalité et sous celle de la tradition.

Après la messe, les escadrons, drapeaux et invités se rassemblaient sur la place d'armes, le commandant en second présenta le régiment au Colonel GUILLAUME qui se tenait en équipage avec son fanion dans une Jeep conduite par notre ami Marc AJOUX, qui était venu de Paris avec sa Jeep et s'était pour l'occasion habillé en tenue de circonstance.

Et c'est à bord de ce véhicule que le Chef de Corps passa en revue toutes les troupes.

Après l'arrivée de l'Etendard et la lecture de l'ordre du jour, un lieutenant à cheval, en tenue de cuirassier du 1° Empire, entra sur la place et fit le rappel en passant devant les escadrons de ce que fut cette grande bataille de la Moskova.

Comme l'a dit le Chef de Corps dans son ODJ, c'est deux moments de la cérémonie avaient pour finalité de rappeler deux épisodes de notre histoire : la création il y a 80 ans de la 2° DB et la fameuse bataille des Géants.

On peut à l'évidence dire que ce fut une belle réussite.

EC





# **Saint GEORGES 2024**

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des Cuirassiers, le Colonel **GUILLAUME** Chef de Corps du 12° Régiment de Cuirassiers a annoncé que la cérémonie pour la Saint Georges se tiendrait le :

# Jeudi 18 avril 2024 au quartier Valmy à Olivet.

# Nous en profiterons pour faire notre Assemblée Générale.

Donc, si vous le voulez bien, je vous prie de noter cette date et la réserver dans vos agendas.

N.B.: Dans le bulletin qui paraîtra en février/mars 2024, vous seront donnés tous les détails concernant cette journée.

# **25 septembre 2023**

## **Hommage aux Harkis**

Le 25 septembre 2023, se tenait au parc Pasteur d'Orléans une cérémonie d'hommage aux harkis et supplétifs. De semblables cérémonies se déroulaient, au même moment, dans toute la France.

Pour ce qui est de celle d'Orléans se trouvaient réunies les autorités civiles et militaires (préfecture, mairie, associations patriotiques, DMD, Commandant de la Place...) et bien entendu de nombreux drapeaux.

Notre drapeau et le président y représentaient l'Amicale.



Notre Président a souhaité cette photo qui montre le nombre de drapeaux présents

Le devoir de mémoire, l'honnêteté et la justice obligent, en certaines circonstances, de faire le rappel de faits pénibles à évoquer et qui ont entraîné des conséquences douloureuses, dans une revue qui s'intitule SECOURS de FRANCE il est écrit ce qui suit :

Le 15 avril 1962, les combats étant officiellement terminés, le gouvernement français ordonnait le désarmement immédiat des harkas. Celles-ci sont dissoutes le 1° mai.

Sporadiquement, malgré les instructions du FLN visant à recenser ces anciens supplétifs en liste noire en vue d'un jugement populaire et divin ultérieur, le massacre des Harkis avait commencé : 22 membres du commando Georges, composé d'anciens rebelles retournés, avaient été torturés à mort, à Saïda.

Conformément aux dispositions des Accords d'Evian, les troupes françaises avaient l'interdiction d'intervenir.

Le 12 mai 1962, le ministre des Armées, Pierre MESSMER, adresse aux Forces Armées un télégramme, libellé comme suit :

Il me revient que plusieurs groupes récemment arrivés en métropole (STOP), renseignements recoupés tendent à prouver que ces arrivées inopinées sont dues à initiatives individuelles de certains officiers SAS (STOP). De telles initiatives représentent infractions caractérisées aux instructions que je vous ai adressées (STOP)

Je vous prie d'effectuer sans délai ensuite en vue déterminer départ Algérie de ces groupes incontrôlés et sanctionner officiers qui pourraient en être à l'origine (STOP). En veillant application stricte instructions qui ont fait l'objet de votre note de service n° 1013/CS/CSFA/EMI/MOR du 11 avril, informer vos subordonnés que, à compter du 20 mai, seront refoulés sur l'Algérie tous anciens supplétifs qui arriveraient en métropole sans autorisation de ma part, accordée après consultation départements ministériels intéressés (STOP).

Quatre jours plus tard, le 16 mai 1962, le ministre chargé des affaires algériennes, Louis JOXE, rajoute : Les renseignements qui me parviennent sur les rapatriements prématurés de supplétifs indiquent l'existence de véritables réseaux, tissés sur l'Algérie et la métropole dont la partie algérienne a souvent pour origine un chef de SAS [...]. Vous voudrez bien faire rechercher, tant dans l'armée que dans l'administration, les promoteurs et les complices de ces entreprises et faire prendre les sanctions appropriées.

Les supplétifs débarqués en métropole, en dehors du plan général de rapatriement, seront en principe renvoyés en Algérie où ils devront rejoindre avant qu'il soit statué sur leur destination définitive, le personnel déjà regroupé suivant les directives des 7 et 11 avril. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont demeurés fidèles.

Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure mais ce qu'il faut obtenir, c'est que le gouvernement ne soit plus amené à prendre une telle décision.

Lors de cette cérémonie, fut lu un message de Mme P. MIRALLES Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la mémoire :

Longtemps dans notre histoire nationale, la voix des Harkis et des autres supplétifs de l'armée française de la guerre d'Algérie a résonné dans le silence. En ce 25 septembre, nous sommes à nouveau réunis pour revenir sur ces années d'ignorance et, à défaut de pouvoir les effacer, contribuer à les dissiper.

L'histoire des Harkis a nourri une mémoire douloureuse et lancinante car elle est tissée d'abandon, de relégation et d'oubli. C'est une histoire qui se découvre encore, qui heurte, qui choque, qui laisse interdit, quand on constate à quel point la France a pu manquer à sa parole et la république à ses promesses.

... C'est ensuite l'histoire d'un abandon répété deux fois, sur chacune des deux rives de la Méditerranée. Le premier lieu en Algérie car, quand la guerre prend fin pour les soldats français venus de métropole, les représailles s'abattent sur les Harkis et leurs familles qui découvrent avec horreur l'irréversibilité des choix. Des milliers d'entre eux se voient refuser l'embarquement pour la France et sont abandonnés à un avenir sanglant.

Ceux qui parviennent à rejoindre le pays pour lequel ils ont combattu font l'expérience d'un second abandon. Avec leurs familles, ils ne sont pas accueillis, et pour beaucoup sont parqués dans des camps, des hameaux de forestage, dans des conditions la précarité le disputait à l'indignité.

... L'histoire tourmentée des Harkis, c'est aussi l'histoire de la France, et personne ne saurait nier que leur mémoire fait et doit faire pleinement partie de celle de notre nation. Ce fut une trop grande injustice qu'on leur refuse le droit à l'histoire.

... Vive la France.

NB : le 6° RC était réparti dans la zone de **CHERIA** et **EL MA L ABIOD**.

Avant 1957 une partie de l'ECS et le 1° Escadron étaient stationnés à **CHERIA** et le 2° et le 3° étaient à **EL MA L ABIOD**.

A l'époque où le 1° et l'ECS étaient à **CHERIA**, une Harka et un GMR étaient stationnés avec eux et menaient parfois des opérations conjointes, en revanche, en 57 lors du regroupement partiel du 6° à **EL MA L ABIOD** la harka et les supplétifs n'ont pas suivi le mouvement.

# Panorama des activités du Colonel André BRIERE.

# Le colonel a réalisé ce panorama pour donner suite à la demande de ses enfants.



Le 2° Spahis Algériens avait un escadron à Colomb Bechar. Après un hiver passé à Tlemcen j'ai demandé et obtenu d'être muté à cet escadron que j'ai rejoint le 1° juin 1928. La vie à Colomb Béchar était très active et variée : escorte de convoi, sécurité de piste etc... Les pelotons occupaient, par roulement, des petits postes sur les axes importants.

En outre, des unités de Colomb-Béchar étaient mises temporairement à la disposition des Confins Algéro-Marocaines. C'est ainsi que mon peloton a pris part en mars et avril 1931 aux opérations de reconnaissance des lisières du Tafilalet.

En 1931, après trois mois de Sahara, j'ai demandé ma mutation pour le Maroc et ai été affecté au 2° Escadron du 2° Régiment de Spahis qui était à la disposition du Commandant du cercle de Ouarzazate. Avec mon

escadron, j'ai pris part à plusieurs opérations au Zagora et au djebel Sagro.

Pendant l'été 1933, j'ai été détaché au 39° Goum où j'ai pris part aux opérations dans le Haut Indras. Puis je suis rappelé à mon régiment qui avait rejoint Marrakech. Nous faisons mouvement sur Tiznit par Mogador et Agadir et prenons part aux dernières opérations au sud de Tiznit en particulier en occupant Goulimine.

Je rentre en France, affecté au 4° Régiment de Spahis Marocains à Senlis. Je suis promu capitaine le 25 décembre 1938.

Pendant la guerre de 1940, mon escadron est accroché assez durement à la frontière du Luxembourg, puis au nord de Buzancy dans les Ardennes. Puis le régiment est transporté en train pour assurer la défense de la vallée du Rhône. Les 23 et 24 juin mon escadron est accroché au nord puis au sud d'Annonay. Le régiment est rassemblé au nord de Saint Etienne puis est embarqué, fin août, à Marseille à destination d'Oran puis de Marrakech.

Après un an à Marrakech, je suis affecté comme chef du 4° Bureau du GASAC à Agadir.

Le 1<sup>er</sup> avril 1944, je suis nommé Chef d'Etat-Major de la 1<sup>ère</sup> Brigade de Spahis nouvellement créée et je rejoins mon poste à Maison Carrée près d'Alger. La brigade, mise à pied faute de bateau-écurie, embarque le 16 octobre 1944 à Oran et débarque à Marseille. Elle est dirigée sur Toulouse où les ex-brigades révolutionnaires espagnoles se manifestent un peu trop.

En décembre nous recevons nos chevaux et sommes transportés en Alsace où nous tenons la rive gauche du Rhin de Bâle à Mulhouse. La brigade passe le Rhin à Strasbourg et fait mouvement dans la forêt noire. Après un petit engagement près de Triberg elle va stationner entre Baden-Baden et Rastadt.

En mai 1948 je suis affecté au 13° Dragons à Alençon. Ce régiment qui vient d'être recréé n'a pas la vie longue et est dissous six mois après.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1949, je suis affecté au 501° Régiment de chars de combat. Passé lieutenant-colonel en 1952, je suis affecté au 6° Cuirassiers à Sissonne. Au début de 1956, un détachement de deux escadrons est envoyé en Algérie puis, en juillet, la totalité du régiment le rejoint.

Le régiment stationne dans le secteur de Tébessa à El-Ma-El-Abiod et Cheria. En raison de la proximité de la Tunisie, il y a de nombreux passages de bandes armées en Tunisie et qui reviennent en Algérie. La mission du régiment était d'empêcher ces mouvements et il y a réussi de très nombreuses fois. En particulier le 13 août 1957, une compagnie entière a été anéantie et tout son armement récupéré.

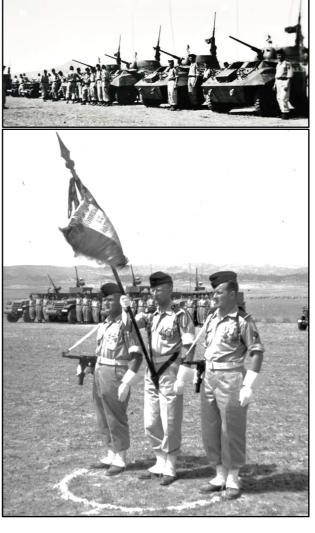
Le 26 juin 1958, je quitte le régiment après quatre ans de commandement et je suis affecté à la subdivision Autonome de la Seine. Je prends ma retraite le 4 mai 1961 et je suis, pendant dix ans, Secrétaire Général du syndicat des chefs d'établissements d'Enseignement Libre.

# Souvenirs, souvenirs: le colonel Brière.





Celle-ci a eu lieu le 25 juin 1958, à El-Ma-El-Abiod, par le général VANUXEM, entre le colonel **André Guillaume Henri BRIERE** et le Lt-colonel **Stanislas du PORT DE PONTCHARRA.** 



Le colonel Brière (né le 4 mai 1904) prend, le 15 juillet 1954 à Sissonne, le commandement du 6° régiment de cuirassiers. Ce régiment, fondé en 1635 par le Cardinal Richelieu sous le nom de régiment des Dragons du cardinal, sera dissous le 19 juillet 2009 à Orléans. Le colonel Brière avait succédé au colonel de Remond Du Chelas qui avait succédé au colonel Lamourere en septembre 1952.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1956, Le colonel Brière, avec tout son régiment, rejoint le groupe d'Escadron de Marche déjà implanté en Algérie depuis le 8 décembre 1955, sous les ordres des Chefs d'Escadrons David puis Page.

Le 13 août 1957, il monte et commande une opération qui, à la Garet El Ma, mettra hors combat une bande rebelle de 120 hommes, 12 rebelles faits prisonniers, de nombreuses armes récupérées.

Sur les photos : sur la photo de gauche, tout à gauche, le colonel Brière. En bas à droite, c'est le lieutenant Michel Tonnelot, aujourd'hui décédé, qui porte l'étendard, entouré de l'A/C du secrétariat du colonel et de l'A/C de l'atelier régimentaire. En haut à droite, une partie des AMM8 du 3° escadron.

Le 26 juin 1958, à Tébessa, il écrivait : « je quitte aujourd'hui le régiment que j'ai eu le grand honneur de commander pendant 4 ans. Je me recueille au souvenir de tous ceux qui, depuis deux ans, ont fait le sacrifice de leur vie sous les plis de notre étendard. Je vous exprime toute ma gratitude pour l'élan et la générosité avec lesquels vous avez répondu à tous les ordres du commandement sans compter vos efforts et vos peines au combat comme dans l'œuvre de pacification avec la conscience de défendre une cause belle et de travailler à la grandeur de la patrie.

Vous avez ajouté une page de gloire à l'histoire du 6° Cuirassiers. Gardez le souvenir de vos morts et pour lesquels leur dévouement n'ait pas été vain, donnez-vous à fond dans les nouvelles tâches qui sont dévolues à l'armée et qui vous permettront d'envisager les plus beaux espoirs. »

# LA VIE DU RÉGIMENT

Le départ du Colonel du CHELAS et la prise de Commandement du Lieutenant-Colonel BRIERE — 15 Juillet 1954

Le colonel de REMOND DU CHELAS, commandant le 6° Régiment de Cuirassiers, a été affecté au Comité Militaire Intérimaire de la C.E.D. à Paris, et rayé des contrôles du Corps à compter du 16 juillet 1954.

Le lieutenant-colonel BRIERE, affecté par avis de mutation 106.761 du 19-6-54,a pris le commandement du régiment à compter du 16 juillet.

Une prise d'armes a eu lieu à Sissonne le 15 juillet, au cours de laquelle l'étendard est passé, des mains du colonel DU CHELAS, dans celles du lieutenant-colonel BRIERE.

Arrivée du Colonel LEHAGRE, commandant le G. B.

Il est accueilli par le Colonel du CHELAS et le Lieutenant-Colonel BRIERE.

Il va passer en revue le Régiment.



Au premier plan: Le Chel d'Escadron LIZERAY, Commandant en second.



Avant le salut à l'étendard. De chaque côté de notre Commandant de G. B., nos Chefs de Corps Celui qui part ... celui qui arrive...



Le Colonel LEHAGRE remet l'Étendard au Lieutenant-Colonel BRIERE



Le Colonel du CHELAS passe l'Étendard au Colonel LEHAGRE



Le Lieutenant-Colonel BRIERE a désormais l'Étendard en dépôt.

# Divers renseignements.

En cas de décès d'un ancien combattant vous devez transmettre un certificat de décès accompagné, si vous le possédez, d'une photocopie du brevet de retraite ou tout simplement du nom, prénom, adresse, date de naissance, du ressortissant ainsi que de son numéro de carte vitale (ou photocopie de celle-ci) à :

DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) indiqué sur son titre de pension.

# Au gui, l'an neuf.

Pourquoi s'embrasse-t-on sous le gui le jour de l'an ? C'est une coutume très ancienne qui prend sa source dans les croyances celtiques.

Le gui n'a jamais été considéré comme une plante à part entière. D'abord parce qu'il est vert et couvert de fruits en plein hiver alors que les autres végétaux sont « morts ».

Ensuite parce qu'il ne sort pas de terre : parasite, le gui apparait soudainement et pousse sur les arbres. Les druides pensaient donc qu'il venait du ciel, et qu'il ne fallait en aucun cas le jeter par terre, au risque de lui faire perdre ses pouvoirs célestes.

Cette croyance persiste puisque nous nous empressons de le fixer au plafond!

Ensuite, les baies du gui étant disséminées par les oiseaux (créatures du Bon Dieu). Les anciens pensaient qu'ils pouvaient entrer en communication avec les morts.

Ensuite, le suc du gui étant laiteux et blanchâtre comme le sperme, on supposait qu'il guérissait la stérilité et accroissait la fécondité.

Un baiser sous son ombre doit donc non seulement célébrer la nouvelle année avec son cortège d'espoirs et de penser aux disparus, mais aussi favoriser la venue prochaine d'un bébé.

# La symphonie de Schubert.

Un président de société reçoit en cadeau un billet d'entrée pour un concert de la Symphonie inachevée de Schubert. Ne pouvant s'y rendre, il donne l'invitation au responsable de l'étude des méthodes industrielles de la société. Le lendemain, le président se voit remettre le rapport suivant :

- « 1. Les quatre joueurs de hautbois demeurent inactifs pendant des périodes considérables. Il convient de réduire leur nombre et de répartir leur travail sur l'ensemble de la symphonie, de manière à diminuer les points d'inactivité.
- 2. Les douze violons jouent tous des notes identiques. Cette duplication excessive semblant inutile, il serait bon de réduire de manière drastique l'effectif de cette section de l'orchestre. Si l'on doit produire un son de volume élevé, il serait possible de l'obtenir par le biais d'un amplificateur électronique.
- 3 l'orchestre consacre un effort considérable à la production de triples croches. Il semble que cela constitue un raffinement excessif, et il est recommandé d'arrondir toutes les notes à la double croche la plus proche. En procédant de la sorte, il devrait être possible d'utiliser des stagiaires et des opérateurs peu qualifiés.
- 4. La répétition par les cors du passage déjà exécuté par les cordes ne présente aucune nécessité. Si tous les passages redondants de ce type étaient éliminés, il serait possible de réduire la durée du concert de deux heures à vingt minutes.

Nous pouvons conclure, Monsieur le Président, que, si Schubert avait prêté attention à ces remarques, il aurait été en mesure d'achever sa symphonie. »

Rappel : La symphonie inachevée de Schubert est une symphonie en si mineur composée en 1822 qui ne comporte que deux mouvements au lieu de quatre. Le titre « inachevée » n'est pas de Schubert. Celui-ci a esquissé un 3° et 4° mouvement avant de laisser son œuvre en l'état.

# Infos en vrac



# Sorties de notre porte-drapeau

Notre porte-drapeau le Bg/C Philippe DUPONT a effectué 17 sorties durant cette année 2023

# Communiqué

Le drapeau de l'Amicale est en mauvais état et ne peut être réparé. Après avis du trésorier, il est envisagé d'en faire confectionner un nouveau et nous ne doutons pas de l'avis favorable du Conseil d'Administration lors de la prochaine réunion. A la dimension d'un étendard, un devis a été établi pour un montant de 1740 €.

Certains adhérents ont eu l'idée de participer financièrement à sa réalisation comme ce fut le cas avec notre drapeau actuel il y a plus de 20 ans.

Nous laissons donc la possibilité de le faire et libre à ceux qui le désirent de verser un supplément lors du règlement de leur cotisation 2024, à mentionner sur leur bulletin de renouvellement d'adhésion.

Chers camarades de l'amicale.

Je vous annonce que je vais fêter mes 90 ans en famille, le dimanche 19 novembre. Nous serons une cinquantaine dont mes 4 enfants, 9 petits enfants sur 11. (2 trop éloignés), et 7 arrières sur 8. Le dernier né n'a qu'une semaine et il est américain.

Ce que je regrette, c'est de ne pas toujours être présent lors des assemblées, car je suis souvent en voyage. Sur ce, je salue les membres du bureau. En vous souhaitant une bonne santé.

**Guy DAMBRINE** 



# Une famille de militaires

Dans la famille Brière la relève est assurée. Tout d'abord, nous trouvons le lieutenant-colonel Augustin Brière chevalier de la légion d'honneur, croix de la valeur militaire à l'ordre de l'armée et titulaire de la médaille des blessés de guerre. Il est marié et père de quatre enfants.

En 2000, il effectue une opération extérieure en Bosnie-Herzégovine.

En 2002, il choisit la cavalerie.

En 2006, en qualité de chef de peloton blindé au 4° escadron du 1<sup>er</sup> RIMA, il est projeté en Côte d'Ivoire (opération Licorne) à la tête de son peloton.

En 2020, le 1<sup>ER</sup> septembre, est promu lieutenant-colonel.

En 2022, il est désigné chef du centre de formation initiale de la 9° BIMa-22°RIMA à Angoulême.

En outre : Le fils du lt-colonel, le sergent Mayeul (sur la photo) est élève sous-officier à Saint MAIXENT.

# Une invitation qui fait plaisir.

Le colonel du 12, Patrick Guillaume, nous a invités à la cérémonie de présentation à l'étendard des jeunes recrues. Celle-ci a eu lieu le 20 octobre.

Notre bulletin paraissant début décembre, cette invitation, à laquelle nombreux d'entre vous auraient aimé participer, ne peut trouver sa place dans notre bulletin 270.

Bien entendu, notre Président à envoyé cette invitation à tous les adhérents habitant Orléans et les environs.

# La bataille de KOURSK

C'est avec surprise et intérêt que j'ai pris connaissance, dans la revue « Avenir et Traditions », de cette bataille de chars qui opposa l'Allemagne et la Russie.

- Surpris car je ne connaissais nullement cette bataille qui fut un tournant de la guerre de l'Est.
- Intéressé par la description faite par le général André COUSINE.

Je le redis, la revue « Avenir et traditions » est une excellente revue que je conseille vivement à nos adhérents. Dans celle-ci, j'ai sélectionné pour vous un extrait de cette bataille et je vous invite, si vous souhaitez en connaître plus, à vous procurer les numéros 161 et 162 de cette revue.



Le 5 juillet 1943, HITLER lançait l'opération « Citadelle » pour réduire le saillant de KOURSK à une centaine de kilomètres de Karkhov. Un immense saillant de 23000 km² à la limite de l'Ukraine. Il s'agit de la plus grande bataille de chars de l'Histoire. Quatre-vingts ans après et alors que la même région connait à nouveau le fracas des armes, il semblait intéressant de rappeler cette bataille et ses principaux enseignements.

Cette bataille n'occupe pas dans l'analyse des historiens occidentaux une place primordiale, car ils évoquent le plus souvent les batailles de Moscou, du Caucase, de Leningrad ou de Stalingrad. Mais par le volume des forces engagées, l'ardeur de vaincre des protagonistes, voire leur fanatisme, et par l'emploi en masse des blindés, cette bataille marque la rupture définitive, sur le front de l'Est, de l'équilibre entre deux adversaires irréductibles, et ce au profit des soviétiques.

La photo ci-contre ainsi que le texte qui suit sont tirés d'internet.

Trois armées allemandes regroupant 900 000 hommes soit 50 divisions dont 19 blindées et motorisées (plus de 20 divisions de réserve) 10 000 canons et mortiers, plus de 2 000 avions et 2 700 chars se lancent à l'assaut de deux armées blindées soviétiques épaulées de 4 corps blindés comptant 3 300 chars et d'une armée d'infanterie regroupant 1,337 million d'hommes, 19 300 canons et mortiers ; soir au total deux millions de combattants soviétiques sur un front large de 270 km

# Les enseignements stratégiques du général André COUSINE.

La bataille se termine le 12 juillet au soir, sans résultats décisifs de part et d'autre. Mais, du côté allemand, la décision peut être encore obtenue malgré les pertes subies. En effet, le maréchal von MANSTEIN dispose encore, en théorie, de sa réserve blindée, le 24° corpos du général NEHRING, concentrée à l'ouest de Kharkov « à quatre heures de marche du champ de bataille ».

Avec réalisme, le maréchal estime « qu'il peut emporter la décision ». Mais il ne parvient pas à obtenir, le 13 juillet, l'accord de l'Ober Kommando des Heeres) et d'HITTLER pour l'engagement du 24° corps blindé.

# Suite du témoignage des 28 mois d'armée de notre ami Pierre SARRABERE.

Le 24 mars 1958 Pierre SARRABERE devient donc pilote de l'AMM8 appelée CHEVERNY. Bien que détenteur du permis de conduire char il a dû repasser son permis AM avec SAINTOBERT comme instructeur.

Il écrit : nous allons souvent en renfort au KOUIF, une ville minière de laquelle est extrait du phosphate, située entre El Merich et Tébessa.

Avril 1958. Arrivée du lieutenant PIERRON qui remplace le lieutenant BERNARD, tué le 2 mars.

<u>10 avril 1958</u>. Grosse opération de bouclage au col des quatre vents-Clairfontaine à la suite de renseignements concernant le passage de jeunes rebelles allant à l'instruction en Tunisie.

<u>25 avril 1958</u>. Le lieutenant de Pouilly réclame une Jeep pour le conduire à Bône. Le capitaine Péria m'appelle pour me dire :

- « Vous allez, en Jeep, conduire le lieutenant de Pouilly, à Bône. »
- Mais, mon capitaine, je n'ai pas la Jeep en compte, je suis pilote d'AM. Il sourit et me voilà partie pour 200 km, aller-retour, sur un après-midi.

À Bône, le lieutenant me donne 50 francs (francs CFA). De retour au camp, j'achète deux cartons de bière de marque « Pils » que je bois avec les copains du peloton.

Le soir, vers 23 h, à la suite d'un gros harcèlement, je suis de renfort vers le col des 4 vents.

Les journées, en avril et mai, nous construisons notre baraquement en dur avec toit en tôle galvanisée et une stèle dédiée au lieutenant Bernard. C'est Abrial de Lyon qui dirige la construction car il est du métier.

# Précisions du rédacteur.

En 1958, en tant que sous-officier, j'ai accueilli les nouvelles recrues destinées au 3° escadron. J'ai vite repéré ce maçon de métier qu'était René Abrial ; il représentait un intérêt évident pour notre peloton.

En le retrouvant, 50 ans après, je n'ai pas été surpris d'apprendre qu'il avait créé sa propre entreprise de maçonnerie. J'ai aussi appris que l'un de ses fils avait été sélectionné pour les jeux olympiques en catégorie lutte.

Nous allons assez souvent à Tébessa, base arrière du régiment, pour révision et vidange moteur (140 ch de cylindrée) car nous roulons beaucoup.

Nous n'avons pas de puits d'eau, car, celui existant avait été dynamité par l'ALN ou le FLN; Le ravitaillement se fait, tous les jours, par citerne, à Ouenza une autre ville minière. Une fois par semaine on prend une douche dans cette ville.

Un matin, au lever du jour, le cuirassier Odin, en rentrant de garde, fait une mauvaise manipulation de son PM; Une rafale perse notre toile de tente... sans victime, heureusement. Nous venions de rentrer de herse : imaginez notre surprise.

Sur notre secteur de herse, dix jours après la mise en tension du réseau, nous avons trouvé : des chacals, des Hyènes, un porc épis et des lapins électrocutés. Dans ce coin on voyait des perdreaux, des palombes. Sur notre AMM8, nous avions trois postes radio : un 508, un 510 et un 300. Ce dernier servait pour appeler l'aviation et diriger les tirs. Notre code était « Brun ».

À deux AM nous passons souvent en Tunisie. Un jour, la première AM saute sur une mine. Peu de dégâts mais il faut le camion de dépannage. Notre AM doit rester pour sécuriser le secteur. Le dépannage arrive et fait exploser deux mines anti personnelles. L'AM endommagée est amenée à Tébessa pour réparation de la direction. Nous apprenons que L'ALN avait dans ses rangs des légionnaires déserteurs qui avaient posé des mines dites « Système à crémaillères » (mines anti-véhicule). Ayant participé à la guerre d'Indochine, ces légionnaires avaient appris à les manipuler. Avant la mise en service du réseau électrifié, sur la route départementale 9, Tébessa- Souk-Ahras-Lacalle il y avait souvent ce genre de mine afin de faire sauter le 2° ou 3° véhicule d'un convoi. Nous montons très souvent des embuscades, côté Tunisie, pour détecter les endroits d'où partaient les tirs sur notre camp. (Suite dans le prochain numéro)

# **INFO TRESORIER**

Bonjour à tous,

Seulement 15 adhérents ont répondu à mon appel du bulletin de mars, demandant comment vous souhaitiez recevoir le bulletin. Dans une autre page de celui-ci, Bernard TOP nomme les 8 membres qui souhaitent le recevoir uniquement par internet, c'est peu. Mon regret n'est pas seulement que ce nombre soit insignifiant, c'est de voir le peu de réponse que cela a suscité. Excusez-moi d'avoir posé une question si difficile à laquelle nombreux n'avez su répondre.

Cinq d'entre vous serons certainement rayés de nos listes au 31 décembre, faute d'avoir omis de régler leur cotisation depuis au moins 3 ans. Je regrette là encore l'absence de réponses aux rappels qui sont effectués, ne serait-ce que pour nous signaler qu'ils ne souhaitent plus être adhérents à l'amicale.

Pour les quelques retardataires restants, je suis dans l'attente de votre bulletin de renouvellement, accompagné bien sûr de votre chèque. Je remercie celles et ceux qui retourneront leur cotisation 2024 avec le bulletin ci-dessous.

A toutes et tous, pour vous et vos familles,

Bonne année 2024.	
CE (H) Gérard MOUILLE, trésorier	
Si vous ne l'avez pas fait, merci de renvoyer avec votre renouvellement  NOM	
Partie à retourner avec votre	Réservé au trésorier
chèque	N° RT /R/2024
	Compte :
AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS	
BORDEREAU D'ADHESION OU DE <u>RENOUVELLEMENT</u>	
Nom : Prénom :	
Grade :	
Adresse	
e-mail	
Déclare vouloir adhérer ou renouveler mon adhésion à <b>l'amicale des anciens du 6</b> ème <b>régiment de Cuirassiers</b>	
Ci-joint la somme de Euros (1) représentant ma cotisation pour 2024	
Participation au renouvellement du drapeauEuros ('facultatif)	
Que je règle par chèque numéro :de (nom de ba	nque)
A l'ordre de : AMICALE DES ANCIENS DU 6ème Cuirs. à adresser à : CES (H) Gérard MOUILLE, Trésorier ,	
17 rue du Clos Aubert - 45750 ST PRYVE - ST MESMIN [Tél: 07.61.90.96.67, Mail: gmouille45@orange.fr	
Cotisation minimum : membre actif : annuelle 20,00 € - à vie : 200 €, Veuve : 10 €	

à.....le.....

signature

